

Psychologue du sport de la fédération

1. Domaines d'activité

Classification selon le modèle FTEM

- Domaines clés F, T, E et M ([brochure FTEM](#))

Conception/planification/réseau

- conseils en la matière) du concept médico-sportif, qui offre aux sportifs et aux athlètes des soins optimaux afin de prévenir tout surmenage, accident, maladie et forme de violence, en se basant sur les champs d'action relatifs à l'éthique (Contrôle d'éthique) et en s'appuyant sur le/la Chief Medical Officer, le/la chef/fe du sport de performance, le/la chef/fe de la relève ainsi que les avis experts d'autres spécialistes qualifiés (conformément aux profils de compétences SOA de la SEMS, de l'ASPS et de la SSNS);
- Gérer, mettre en œuvre et effectuer un suivi des mesures dans les domaines de la psychologie du sport et de la préparation mentale afin de promouvoir un sport sûr, sain et performant;
- Diriger/guider l'équipe de psychologues du sport en étroite concertation avec le/la Chief Medical Officer (ainsi qu'avec le/la chef/fe du sport de performance, le/la chef/fe de la relève et d'autres spécialistes qualifiés);
- Diriger et coordonner l'équipe de psychologues du sport et planifier des mesures dans les domaines de la psychologie du sport et de la préparation mentale;
- Tisser un réseau dense de psychologues du sport qualifiés;
- Travailler en collaboration avec les psychiatres du sport et les psychothérapeutes qui exercent dans le monde du sport pour tout ce qui a trait aux problèmes de santé mentale et au traitement psychothérapeutique;
- Rassembler et transmettre les connaissances et le savoir-faire internes, p. ex. au moyen de formations continues portant sur le bien-être, la santé et les droits humains et adressées à l'équipe de psychologie du sport et/ou d'autres spécialistes qualifiés ainsi qu'à l'équipe des entraîneurs;

Prévention, diagnostic, encadrement et traitement

- Gérer et assurer l'encadrement en psychologie du sport lors des entraînements et des compétitions, promouvoir le développement personnel et le bien-être psychique et mettre en place des mesures de prévention et de sensibilisation à ces thématiques;
- Mettre en œuvre d'autres mesures de prévention, telles que des formations portant sur le leadership et la communication destinées aux fédérations, aux clubs, aux équipes, aux entraîneurs, à l'entourage, etc.
- Veiller à l'encadrement psychologique (du sport) et, si nécessaire, prodiguer les premiers soins lors des compétitions et des entraînements;

- Promouvoir l'optimisme, la force mentale et la résilience en appliquant les principes de psychologie positive;
- Promouvoir et utiliser des programmes de développement personnel;
- Soutenir et guider les athlètes dans l'organisation de leur vie privée et sportive, notamment lors des phases de transition pendant et après leur carrière sportive;
- Accompagner des athlètes et des équipes afin d'assurer une bonne dynamique et communication au sein de l'équipe et entre les membres de l'équipe et le personnel d'encadrement;
- Gérer les crises en s'appuyant sur des techniques de psychologie d'urgence;
- Garantir un accès rapide à un suivi/traitement en cas de difficultés, de troubles psychologiques ou de traumatismes;
- Orienter si nécessaire les athlètes vers d'autres spécialistes qualifiés;
- Travailler en étroite collaboration avec le médecin traitant et d'autres spécialistes qualifiés;
- Voir régulièrement les athlètes en consultation afin de garantir leur intégrité physique et psychologique;
- Entretenir des échanges constants avec le/la/les spécialiste/s qualifié/es et le/la/les entraîneur/es en charge de la rééducation et de la réintégration des athlètes.

2. Exigences

- Statut de membre de la Swiss Association of Sport Psychology (SASP) ainsi que de la Fédération Suisse des Psychologues (FSP) ou de l'Association Professionnelle Suisse de Psychologie Appliquée (SBAP);
- Master en psychologie et DAS en psychologie du sport (ou équivalent) ainsi que titre de spécialisation en psychologie du sport décerné par la FSP ou la SBAP;
- Suivi de 80 heures de perfectionnement annuelles requises par la FSP ou la SBAP dans le domaine de la psychologie et de la psychologie du sport (inscription obligatoire sur Formapsy);
- Connaissances des exigences physiques et psychiques du sport ainsi que des principes de santé physique et mentale;
- Connaissances de base en psychologie du développement et en développement personnel ainsi que bonnes connaissances de l'approche systémique et de la promotion de la santé mentale;
- Bonne capacité à communiquer et connaissances approfondies de l'allemand, du français et de l'anglais;
- Expérience en matière de travaux conceptuels, de gestion d'équipe et de travail d'équipe;
- Connaissances de base et compétences opérationnelles en matière d'éthique;

- Comportement responsable en accord avec [la Charte d'éthique](#) et [les Statuts en matière d'éthique de Swiss Olympic](#), avec [le Code mondial antidopage](#) et le [Statut concernant le dopage de Swiss Olympic](#) ainsi qu'avec le [Code médical du Mouvement olympique](#);
- Connaissances à jour des règles en vigueur en matière de lutte contre le dopage, tels que droits et obligations lors de contrôles antidopage, risques liés au dopage, outils à disposition, nécessité des autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT ou TUE) et processus liés à ces dernières.

3. Groupes cibles/partenaires

- Athlètes de la relève et de l'élite;
- Parents/titulaires de l'autorité parentale pour les athlètes mineurs;
- Entraîneurs;
- Chef/Cheffe du sport de performance et chef/cheffe de la relève;
- Responsable de l'éthique;
- Autres spécialistes qualifiés (conformément aux profils de compétences SOA de la SEMS, de l'ASPS et de la SASP);
- Equipe médicale (Chief Medical Officer, médecins de la fédération, Chief Physiotherapist Officer, physiothérapeutes de la fédération, masseurs, autres diététiciens/diététiciennes, etc.);
- Swiss Olympic Medical Centers et Sport Medical Bases approved by Swiss Olympic;
- Swiss Olympic;
- Swiss Sport Integrity